

Sélection du mois d'avril 2015

Les élus sont-ils réellement menacés ?

Des locaux aux personnes, une problématique réelle

Les actes de vandalisme sont très fréquents concernant les locaux des permanences des partis politiques, particulièrement en période électorale. La violence devient la marque de l'opposition à une politique. La majorité des partis sont touchés et pas seulement les extrêmes. Le PS a pu être visé par les militants anarchistes comme en septembre 2014 où le site Indymedia relaie des « *Attaques contre le PS : dans la nuit du jeudi 11 au vendredi 12, nous avons éclaté les vitres, plaques et digicodes des permanence PS de la rue de la Cour-des-Noues et de la rue du 1^{er} juillet (Paris). Attaquons le pouvoir là où il se trouve* ». A Nantes également (Loire-Atlantique), la façade du PS avait été barbouillée de peinture rouge et un courriel envoyé aux rédactions du Télégramme (10/11/14), de Presse Océan (18/11/14) et de Ouest France (18/11/14) avait expliqué le sens de cette « action » en lien avec la mort de Rémy Fraisse, ce jeune militant décédé lors des affrontements sur le site du barrage de Sivens « *Considérant que Rémi, Amine, Wissam, Zyed, Bouna, auraient pu être l'un ou l'autre d'entre nous. Considérant que de Nantes au Teste, de Toulouse à Trappes, le Parti socialiste et sa police tuent, mutilent, emprisonnent. Considérant que le pouvoir nantais nous a déclaré la guerre comme en témoignent la longue liste des blessures et mutilations commises par la police ces derniers mois. Considérant que les socialistes et leurs complices à Nantes comme ailleurs ont du sang sur les mains, nous avons éclaboussé les locaux du PS en plein cœur de la métropole* ». A Brest, la permanence du PS avait été investie par une quinzaine d'individus le 27 octobre et des menaces faites aux militants qui se trouvaient à l'intérieur.

Récemment, en avril 2015 le site anarchiste Indymedia a diffusé la revendication de la dégradation du local UMP de Toulouse avec le titre « *L'UMP expulse ! Expulsons l'UMP* ». Cette action a été faite en réponse à « *la politique raciste et sécuritaire contre les pauvres et notamment les migrants* » menée par la mairie UMP de Calais. « *A Toulouse aussi la Mairie UMP désigne des boucs émissaires... Aussi un groupe s'est introduit dans ses locaux... Leur mobilier a été déplacé sur la chaussée, leurs dossiers quelque peu désordonnés, leur façade redécorée.... Aujourd'hui c'est l'UMP qui était visé mais n'oublions pas la responsabilité du PS, de l'Etat ou des fachos* », précisent les activistes qui ajoutent « *Nous attaquerons les responsables et les structures qui cautionnent de tels méfaits. Nous continuerons à combattre le racisme, où qu'il se trouve. A bas les frontières ! Mort aux États et aux nations !* » (Extrait du tract diffusé sur Indymedia, 15/04/15).

Des dégradations de locaux aux agressions et atteintes aux biens personnels

Les départementales de mars 2015 ont été révélatrices des risques pesant sur les candidats et les élus. La campagne a en effet été marquée par plusieurs incidents. Le candidat socialiste Jean-Michel Toulouse a reçu un coup de poing au visage, alors qu'il faisait campagne à Metz, par un jeune homme sous l'emprise de l'alcool criant « Tous pourris ». Une femme de 83 ans, suppléante pour le FN dans les Yvelines a été frappée en pleine rue par deux personnes alors qu'elle collait des affiches. Le maire FN Steeve Briois a fait l'objet de menaces de mort et la mairie de Henin-Beaumont où il exerce son mandat a été la cible d'un incendie criminel. Une militante communiste a été bousculée et menacée par trois personnes cagoulées qui

l'attendaient en bas de son domicile et c'est apparemment une véritable course poursuite qu'à subi un candidat de Debout la France dans la Somme, selon la plainte qu'il a déposée pour « mise en danger d'autrui avec risque immédiat de mort ou d'infirmité ». Jean-Philippe Tanguy a affirmé avoir été poursuivi en voiture et menacé de mort par son opposant socialiste Pascal Demarthe. A Lyon plusieurs militants FN ont été agressés par des militants d'extrême gauche. Des menaces de mort ont été inscrites sur le domicile du maire de Romans (Drôme) quelques heures avant le premier tour des départementales.

Hors du contexte des élections, il n'en reste pas moins que les menaces doivent être prises au sérieux. En témoigne le sabotage du véhicule d'un élu en septembre 2014. Le maire UDI de Roche-la-Molière (Loire) Eric Berlivet a porté plainte après que le système de freinage de son véhicule ait été saboté. C'est en conduisant ses enfants à l'école que l'élu a constaté que ses freins ne répondaient plus. Le garagiste a constaté que cette panne n'était pas accidentelle mais liée au sabotage du système électronique de freinage. L'édile déjà eu ses deux pneus crevés au lendemain de l'élection municipale. En février 2015 le maire de Saint-Barthélemy-d'Agenais (Lot-et-Garonne) est victime de menaces. Son véhicule est vandalisé et il affirme avoir subi des piratages informatiques faisant état de son décès dans un accident de voiture. A Mont-saint-Eloi (Pas-de-Calais), un adjoint au maire a constaté que les quatre pneus de sa voiture avaient été crevés au cours de la même nuit où la ville a connu un sabotage de sa fibre optique. Les deux faits avaient été rapportés le 1^{er} février sur le site Brèves du désordre lié à la mouvance anarchiste. Pneus crevés à plusieurs reprises pour le véhicule du conseiller municipal d'Eragny dans le Val d'Oise (FN) devant son domicile avec en sus des inscriptions taguées sur son véhicule. Cet acte de vandalisme a été mentionné sur le blog Attaque lié à la mouvance anarchiste le 21 avril 2015 avec la mention « *Surprise, le facho* ». En avril également le maire de Saint-Marcellin (Isère) a reçu une lettre le menaçant de mort, la seconde en moins de quinze jours depuis qu'il a notamment signé le permis de construire d'une mosquée dans sa commune. En janvier 2015 la voiture d'un élu FN a été incendiée à Chaumes-en-Brie (Seine-et-Marne). Le fait est rapporté par le blog Attaque. En janvier également une élue PS, adjointe au maire de Strasbourg a fait l'objet de menaces de mort sur les réseaux sociaux « *Fusillez-moi ça* » mentionnait une page Facebook intitulée le « *mur des c...d'Alsace* » à son encontre. Dans cette même page, le député PS Philippe Bies a été décrit comme « *Homme à abattre* ». Un quinquagénaire, opposant à la réforme territoriale, est à l'origine de ces commentaires.

Mais l'opposition politique n'est pas le seul vecteur de menace. Un individu a été condamné à deux mois de prison ferme en avril 2015 pour son intrusion dans une réunion du conseil municipal de Montjoie-Saint-Martin et les menaces de mort qu'il a adressé au maire suite à un dossier le concernant et dont la presse ne mentionne pas les détails. En 2014 le maire d'une commune de Haute-Corse a reçu des menaces récurrentes alors qu'il refusait de céder à l'implantation de projets immobiliers. Eleveur, huit de ses vaches ont été abattues d'une balle dans la tête, des coups de feu ont également été tirés à proximité de son domicile.

Ces faits ne doivent pas laisser indifférents et devraient être de nature à attirer l'attention des pouvoirs publics. Les menaces de mort sur les réseaux sociaux et les actions violentes semblent pour certains groupements politiques constituer un mode d'expression normal et la loi devrait fermement leur être appliquée afin de les neutraliser.